



FICHE D'INSCRIPTION WINE & SEA TOUR 2022



1 FICHE PAR MOTO

PILOTE: Homme Femme MOTO:
NOM: PRENOM:
PORTABLE: MAIL:
CHAPTER:
Je suis Safety ou RoadCaptain dans mon Chapter et souhaite participer à la sécurité N° PERMIS:
Je suis médecin, infirmier(e), secouriste... Taille de T-Shirt:

PASSAGER(E): Homme Femme
NOM: PRENOM:
PORTABLE: MAIL:
Je suis médecin, infirmier(e), secouriste... Taille de T-Shirt:

TARIF ET REGLEMENT: **Tarif tout compris avec hébergement en bungalow**

FORMULES	Tarif	Nombre de personne	TOTAL
Chambre double	380€		
Chambre individuelle	450€		

Préférence pour la cohabitation selon disponibilité et précisez les allergies alimentaires.

NB: Possibilité de régler en 3 fois par virement ou par chèque. Joindre les 3 chèques en même temps datés du jour de l'envoi.
Encaissement au 15 de chaque mois de janvier à mars 2022.

Date limite de paiement 15 mars 2022.

Conditions de remboursement: 100% avant le 15/02, 70% entre 16/02 et le 15/03 et 50% après le 16/03.

Par virement bancaire sur le compte du Chapter

Crédit mutuel du Sud-Ouest (CCM BARRIERE DU MEDOC)
RIB : 15589 33555 07391569542 20
IBAN : FR76 1558 9335 5507 3915 6954 220
BIC : CMBRFR2BARK

Chèque bancaire

À l'ordre de : **BORDEAUX CHAPTER** envoyer à notre trésorière:
Mme Claudine MAILLY
19 Avenue de Champagne
33600 PESSAC

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 15/01/2022 à : Inscriptionwineandsea@gmail.com

Lu et Approuvé

Le :

Signature :



WINE & SEA TOUR 2022 REGLEMENT DE LA SORTIE



PILOTE

PASSAGER

NOM :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRENOM :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CHAPTER :	<input type="text"/>	

La participation à cette concentration est subordonnée à la détention par chaque pilote d'un permis de conduire en cours de validité, d'une assurance à jour et de la carte grise du véhicule. Elle engage également chaque participant à respecter le code de la route. Chaque moto devra être équipée d'autant de gilets de sécurité que de personnes sur la moto.

Les déplacements se dérouleront en groupe. La tête du convoi sera assurée par un Roadcaptain accompagné d'un Safety Officer en serre-file. La conduite en convoi nécessite le respect des règles suivantes :

- Rouler en quinconce ou en file indienne en respectant la distance de sécurité.
- En cas de panne ou de problème sur la moto vous précédant, la doubler, ne pas s'arrêter et poursuivre sa route dans le groupe.
- Il est interdit de quitter le convoi.

Consignes particulières :

- Un briefing « Sécurité » sera assuré avant chaque départ par le Safety ou le Roadcaptain.
- En cas de panne ou de problème nécessitant un arrêt immédiat, lever le bras, serrer à droite, mettre les feux de détresse et attendre la prise en charge par le Safety. Les autres pilotes derrières, vous doubleront sans s'arrêter.
- Rester courtois et poli envers les usagers de la route et les piétons, le convoi ne doit en aucun cas troubler l'ordre public.
- Il est rappelé qu'il appartient à chacun de veiller de ne pas consommer de stupéfiant, d'alcool outre ce que la loi autorise.

En cas de non-respect de ces consignes, les organisateurs se réservent le droit de vous exclure de la concentration et se dégagent de toutes responsabilités quant à vos actes ou incidents dont vous seriez à l'origine.

Le :

Signature précédée de « Lu et approuvé »